



Information sur la transformation et la rénovation du bâtiment de l'administration communale.

Novembre 2007

La municipalité a mandaté M. Charrot de Comptact Architecture et Planification Sàrl à Tolochenaz pour l'organisation de la procédure de sélection des marchés de services, selon la Loi sur les marchés publics (LMP-VD) et son règlement (RLMP-VD) ainsi qu'à l'Accord inter cantonal sur les marchés publics (A-IMP).

Décembre 2007

Envoi de l'invitation aux architectes et ingénieurs pour le concours d'appel d'offre sur invitation avec mention s'ils acceptent ou déclinent l'invitation.

Constitution du Jury pour l'ouverture des offres des architectes et ingénieurs. Il se compose de : MM. Eric Charmey, B. Angiolini, M. Charrot, M. Gremion (architecte de la ville de Morges) et M. Annen (technicien communal de Préverenges).

Mi décembre 2007, réponses des architectes et ingénieurs sur l'invitation. Deux architectes sur six ont refusés ; les trois ingénieurs ont accepté.

Janvier 2008

Visite des lieux pour les participants et remise des dossiers d'appel d'offre. Ces derniers devront nous être remis pour le 18 février 2008.

Février 2008

20 février : Ouverture des dossiers en présence de MM. Charrot et Charmey ainsi que Mme Gevisier pour la prise de PV. Cette séance avait pour but de contrôler les preuves de conformité, soit si toutes les attestations requises ont été fournies (AVS/AI, cotisations LPP, paiement des impôts, TVA, office des poursuites, assurance RC).

28 février : Séance avec le jury (commission de sélection des mandataires) pour l'examen des dossiers et notation de ces derniers.

Les résultats ont donné M. Pierre Blanchard comme architecte et Schopfer & Niggli comme ingénieur.

La municipalité leur a adjugé les travaux de rénovation et transformation du bâtiment de l'administration communale. Ils ont accepté le mandat.

La Municipalité